



Notoriété moderne

Lampadaires Led
économies d'énergie

Soutien numérique



TROTTOIRS

et ce n'est qu'un début



Entretien régulier



Gestion eau potable



Corniche : en route

Portail à C.Besson
Anti-infraction

Après avoir travaillé sur une restructuration financière pour vous présenter des comptes lisibles et permettre une meilleure gestion des structures (CCAS et Résidence Autonomie) ; **nous sommes fiers du Directeur et de ses équipes qui portent des actions concrètes et proposent de nouveaux outils aux Saint-Georgeais depuis deux ans :**

- *L'Heure civique Saint-Georgeaise (<http://st-georges-de-didonne.lheurecivique.fr>)
- *L'accompagnement numérique gratuit avec Destination Multimédia
- *Des ateliers «équilibre et prévention des chutes» par une animatrice diplômée
- *Soutenir des causes pour accentuer la prévention, porter des messages forts : **Octobre Rose (cancer du sein)-Semaine Bleue (voir nos aînés autrement)**
- *La journée contre la violence conjugale : 21 nov au Relais (Théâtre/débats)
- *L'accompagnement et les appels aux plus fragiles lors des canicules
- *Le soutien aux familles Ukrainiennes (collecte de dons et accueil d'une famille)

Ces actions sont là pour répondre à des besoins existants et promouvoir le CCAS qui demeure le premier point d'accueil social de la ville, l'équipe apporte l'écoute nécessaire pour vous **informer**, vous **accompagner** et vous **orienter** dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à pousser la porte (accueil de la mairie) ou à nous appeler (05 46 38 66 53), **nous sommes là pour vous !**

LA VÉRITÉ sur le site de « L'ACCROBRANCHE »

1 question

Afin de promouvoir la transparence dans la gestion du domaine public et éviter tout monopole, le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques oblige les municipalités à renouveler les concessions de domaine public au moyen d'avis de publicité. C'est exactement ce qui a été fait pour la gestion de l'espace destiné à accueillir un parcours «d'accrobranche». Une autre entreprise .a candidaté et a été retenue.

POURQUOI cela n'a pas été fait pendant 14 ans ?

1 problématique

Une petite partie du site appartient à un propriétaire privé. Pour éviter toute occupation sans droit ni titre et offrir un domaine optimal à exploiter, la municipalité s'en est portée acquéreur, les démarches sont en cours et une nouvelle publicité sera à nouveau lancée dès son acquisition.

1 réalité

Des expertises arboricoles différentes dont une qui prévoit l'abattage de 4 arbres par sécurité et qui notifie l'état de souffrance de nombreux autres.

En attendant le retour vivement souhaité de cette activité, nous laissons l'espace se régénérer et le protégeons.